

vertus spéciales, chacune d'entre elles a une œuvre propre à remplir, une fin particulière à atteindre, dans le domaine des âmes et souvent aussi des corps dans la grande famille humaine.

Aux unes la vie contemplative, loin du monde et de ses dangers; aux autres la vie active de la prédication, de l'enseignement. Celles-ci s'occupent du soin des malades, des pauvres, des orphelins. Celles-là ne craignent pas de se dévouer aux travaux les plus humbles et se feront une gloire et un bonheur de servir les autres. Aussi l'Eglise peut-elle en toute vérité ré-

préférer la parole de St. Paul: "Omnibus omnia factus sum"; car toutes les nécessités des âmes et des corps trouvent toujours en elle une oreille attentive, un regard maternel, un secours désintéressé.

Parmi ces communautés dont l'humilité semble être le cachet spécial, nous tenons à mentionner celle des "Petites Soeurs de la Sainte-Famille", qui, comme son nom l'indique, se propose de reproduire la vie cachée et laborieuse de l'humble maison de Nazareth.



Fondation.

La Communauté des Petites Soeurs de la Sainte-Famille doit son origine à Soeur Marie-Léonie, née Paradis, qui, sous l'inspiration du Père Lefebvre de la Congrégation de Ste Croix, en jeta les premières assises à Memramcook, N. B., le 5 octobre 1874.

Marie Virginie Alodie Paradis naquit le 12 mai 1840 au bourg de l'Acadie, diocèse de Montréal. Après avoir fait ses études primaires sous la direction des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame à Laprairie, elle entraît à quatorze ans au noviciat des Soeurs de Ste Croix à St Laurent de Montréal, et le 22 août 1857 faisait sa profession religieuse entre les mains du vénéré fondateur des Pères de Ste Croix, le R. P. Basile Moreau, alors visiteur des établissements de sa société au Canada et aux Etats-Unis.

Unissant une belle intelligence et

un jugement droit aux fortes habitudes de piété et de régularité qu'elle avait puisees au berceau de sa vie religieuse, elle se trouvait apte à tous les labours de l'enseignement et disposée à tous les sacrifices. Après avoir exercé son zèle dans divers couvents de la Société, elle se trouvait en 1874 à l'école Ste Marie d'Indiana; quand le Père Sorin la désigna pour aller fonder un établissement à Memramcook, N. B., avec six autres religieuses.

A peine y était-elle arrivée que le Père Lefebvre, qui en 1864 avait fondé le collège classique de Memramcook, pensa à réaliser le projet qu'il avait auparavant proposé au chapitre général à Paris, d'établir, avec le concours de Soeur Marie-Léonie, une communauté nouvelle exclusivement destinée au service temporel des maisons d'édu-